

**EXPOSE DES MOTIFS DU PROJET DE LOI PORTANT
RATIFICATION DE L'ACCORD DE FINANCEMENT
SIGNE LE 26 SEPTEMBRE 2024 ENTRE LE BURKINA
FASO ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE
DEVELOPPEMENT (IDA), POUR LE FINANCEMENT
DU PROJET DE PROTECTION DU CAPITAL HUMAIN.**

I. Introduction

Pour aider le Gouvernement à faire face aux défis qui se posent dans les secteurs de la santé et de l'éducation, et à prévenir un éventuel recul des indicateurs de développement humain, la Banque mondiale a accordé au Burkina Faso, pour les années 2024 et 2025, un soutien sous forme d'un crédit de 92 700 000 euros. Ce financement s'inscrit dans un contexte où le Burkina Faso fait face à des enjeux majeurs : crises sécuritaire et humanitaire, et défis économiques qui aggravent les conditions de vie de la population.

Cet appui, fourni via le Projet de protection du capital humain, vise à renforcer la prestation de services sociaux essentiels afin d'éviter la détérioration, à court et à long termes, des résultats en matière de capital humain. L'objectif est de soutenir une relance durable, en s'attaquant directement aux vulnérabilités qui touchent les plus défavorisés. En renforçant les services essentiels, le projet vise à garantir un accès équitable à la santé et à l'éducation, deux piliers fondamentaux pour le développement humain et socio-économique du pays.

II. Contexte et justification de l'opération

Le Burkina Faso fait face à une crise multidimensionnelle marquée par une insécurité croissante, des défis politiques, des effets du changement climatique et la pandémie de COVID-19. Ces crises exacerbent les inégalités de genre, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

Dans le secteur de la santé, des contraintes financières compromettent l'accès au programme de gratuité des soins pour les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes. Le taux de mortalité maternelle reste élevé à 264 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2020, bien que des progrès notables aient été réalisés, notamment avec 72 % des femmes enceintes bénéficiant de consultations prénatales en 2021.

Dans le secteur de l'éducation, malgré une augmentation du taux brut de scolarisation primaire à 92 %, l'insécurité a entraîné la fermeture de 5 330 écoles, affectant plus de 820 000 élèves. Cette situation a aggravé les inégalités de genre, avec une forte diminution des inscriptions scolaires. Les contraintes financières touchent également la formation des enseignants, ne recevant que 24 % de financement en 2024, compromettant la qualité de l'éducation.

Face à cette situation, il est crucial de mettre en place un projet capable d'inverser cette tendance et d'améliorer durablement le capital humain du pays.

Le projet proposé, d'un montant de 92 700 000 euros, s'inscrit dans cette dynamique et se concentre sur la gratuité des soins de santé, les programmes de vaccination, les examens scolaires et la formation des enseignants. Il s'adresse principalement aux femmes et aux enfants, prévoyant 17 millions de consultations médicales et soutenant

748 414 élèves. En améliorant les services pour les groupes vulnérables, il contribuera à réduire les inégalités de genre.

Aligné sur le Cadre de Partenariat Pays et la stratégie du Groupe de la Banque mondiale sur la Fragilité, Conflit et Violence, ce projet vise à restaurer la confiance entre les citoyens et l'État. Il soutiendra des objectifs clés, comme le maintien des services de santé dans les zones touchées par l'insécurité et la continuité éducative, tout en renforçant les fonctions essentielles de l'État et la résilience face à la fragilité.

III. OBJECTIFS ET DESCRIPTION DE L'OPERATION

L'appui de la Banque mondiale permettra de soutenir les efforts du Gouvernement pour assurer l'offre de services sociaux essentiels. Il se décline en deux (2) composantes à savoir i) la composante fourniture de services essentiels de santé et d'éducation dont le montant est estimé à cent mille (100 000) USD, soit ... de F CFA et ii) composante gestion du projet pour un montant de quatre mille (4 000) USD, soit .. F CFA.

D'une durée d'un an, le Projet de Protection du Capital Humain (PPCH) sera déployé sur l'ensemble du territoire national, visant à améliorer l'accès aux soins et à l'éducation.

De manière spécifique, il s'agit:

- d'offrir des consultations de soins de santé gratuites aux femmes et aux enfants de moins de cinq ans ;
- d'assurer une couverture vaccinale pour les enfants grâce au vaccin pentavalent ;
- de garantir que tous les élèves passent leurs examens annuels ;
- de s'assurer que les enseignants soient certifiés et formés adéquatement.

IV. PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS DU PROJET

A terme, les principaux résultats suivants sont attendus du projet :

- 8 200 000 consultations gratuites pour les femmes ;
- 9 100 000 consultations gratuites pour les enfants de moins de cinq ans ;
- une couverture vaccinale de 96 % pour les enfants par le vaccin pentavalent ;
- 96 % des élèves bénéficient des examens annuels ;
- 96 % des enseignants sont certifiés.

V. MONTANT ET CARACTERISTIQUES DU FINANCEMENT

Le montant total du financement est estimé à 92 700 000 euros, soit 60 807 213 900 FCFA.

Le tableau suivant décrit les conditions et modalités du financement :

Montant du crédit	92 700 000 Euros soit 60 807 213 900 FCFA
Taux d'intérêt	0,0% l'an
Commission d'engagement	½ de 1% l'an sur le solde non décaissé
Commission de service	0,0% l'an sur le solde décaissé
Date d'entrée en vigueur	120 jours à compter de la date de signature
Date de clôture	31 décembre 2025
Maturité	50 ans
Différé	10 ans

VI. Conclusion

Le PPCH dont le financement sera décaissé en plusieurs tranches, jouera un rôle crucial dans la fourniture de services de santé essentiels, notamment en soutenant le Programme de soins de santé gratuits, les services hospitaliers et les centres de santé, ainsi que la vaccination de routine. Parallèlement, il favorisera l'accès à des services éducatifs indispensables, tels que l'organisation des examens et concours scolaires, y compris le baccalauréat, ainsi que la formation et le suivi pédagogique des enseignants, et l'équipement de ces derniers en matériel éducatif.

Ces initiatives sont fondamentales pour promouvoir un développement humain durable et inclusif au Burkina Faso, garantissant un avenir meilleur pour les générations à venir. En renforçant les systèmes de santé et d'éducation, le pays pourra non seulement améliorer la qualité de vie de sa population, mais aussi instaurer un environnement favorable à la croissance économique et à la stabilité sociale. Ce soutien constitue donc une étape décisive vers la résilience et l'épanouissement de la société burkinabé.

Le Ministre de l'Economie et des Finances


Aboubakar NACANABO
Officier de l'Ordre de l'Étalon

